

L'Ordre des médecins serait dans le collimateur de la Cour des comptes !

Abderrahim DERRAJI - 2019-02-27 16:39:21 - Vu sur pharmacie.ma

Dans son numéro du mercredi 27 février 2019, le "Canard enchaîné" révèle les résultats d'un rapport provisoire de la Cour des comptes qui pointe du doigt le Conseil de l'Ordre des médecins (France) en raison de nombreux dépassements constatés. Même si ce rapport n'est que provisoire, d'après le "Canard enchaîné", les faits reprochés au CNOM sont suffisamment graves pour que la Cour des comptes envisage de saisir la justice. D'après le journal satirique, des abus sexuels commis par des médecins, condamnés par la justice ou placés sous contrôle judiciaire, n'auraient pas fait l'objet de poursuite disciplinaire. D'autres dépassements auraient été révélés, notamment des recrutements au sein du CNOM privilégiant des membres de famille de certains conseillers avec des hausses de salaires « vertigineuses ». La rapport de la Cours des comptes aurait également révélé des frais et indemnités versés aux élus du Conseil national qui ont atteint 90.000 euros pour certains conseillers, et l'absence de convocation ou de poursuites disciplinaires de médecins ayant profité des largesses de laboratoires.

Et même l'aménagement, en 2016, de nouveaux locaux a eu lieu sans appel d'offres et sans contrat. Pire, selon ce rapport non définitif, la comptabilité de l'Ordre serait « insincère ». La Cour des comptes évoque des « écritures délibérément faussées ».